

LA CHAPELLE-GLAIN (Loire-Atlantique)

Château de la Motte Glain

Croisée et demi-croisée

Fin du XV^e siècle



Le château de la Motte Glain conserve deux beaux exemples de châssis de fenêtre de la fin du XV^e siècle provenant de la tour sud-ouest qui dessert les greniers. Bien datés par la dendrochronologie pratiquée sur les structures de ce bâtiment, ces châssis sont caractéristiques de la fin du XV^e siècle et du début du suivant, avec notamment l'emploi de volets à ais minces et d'organes de fermeture sans platine. Ils présentent également la particularité d'avoir de fausses pentures décoratives à l'extérieur des volets et d'offrir une serrurerie particulièrement soignée dont les ajours sont rehaussés par un tissu rouge.

Localisation des châssis

On doit la reconstruction du château de la Motte Glain à partir de 1495 à Pierre de Rohan, maréchal de Gié, après son mariage avec Françoise de Penhoët, héritière de la seigneurie. Il est entrepris avant l'expédition de Naples et est inachevé en 1497 lorsque le roi Charles VIII et la reine Anne y font une halte. Sa chronologie peut être précisée grâce aux analyses dendrochronologiques menées sur ses différentes structures. On sait ainsi que les bois du bâtiment des greniers ont été abattus entre 1496 et 1499, peu avant l'édification de la porterie¹.

Les deux vestiges de châssis de fenêtre proviennent de la pièce du quatrième niveau qui coiffe l'escalier monumental, celle-ci étant accessible par une tourelle en encorbellement qui dessert également une autre pièce sous charpente. Elle possède encore des éléments de confort (cheminée et coussièges) et le soin apporté aux ouvrages de serrurerie sur les châssis témoigne de l'importance de cette pièce. Le premier vestige fermait le compartiment du haut de la demi-croisée en façade est (fig. 1.3) et a été déposé dans le cadre du chantier de restauration de cette tour par Pascal Prunet, architecte en chef des monuments historiques². Le second était entreposé dans les combles du grenier, mais provient d'après ses dimensions d'un des compartiments du bas de la croisée de la façade nord (fig. 1.2 et 1.6)³. Le vantail de porte (planche n°6 / type A)⁴ qui donne accès à cette petite pièce est lui aussi heureusement conservé et nous offre ainsi une image assez complète et exceptionnelle de ses dispositions d'origine (fig. 1.6).

La menuiserie

Les vantaux vitrés

Le vantail du haut est composé d'un simple bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées (plan n°1). A l'instar de tous les ouvrages de cette époque, les chevilles sont parallèles aux arasements des tenons. Une double feuillure permet d'accueillir à l'intérieur un volet à ais mince et, à l'extérieur, une vitrerie mise en plomb. Le vantail a une épaisseur d'environ 36 mm et prend place dans l'embrasure intérieure de la demi-croisée par l'intermédiaire d'une feuillure (plan n°4).

Le vantail du bas est beaucoup moins bien conservé que le premier, mais son principe de construction est identique (plan n°2). Il intègre toutefois un soubassement à deux panneaux décorés à l'extérieur d'un pli de serviette en accolade. Le décor n'est plus guère visible (fig. 5.3), mais on peut en avoir le détail sur le vantail de porte qui ferme la pièce et reprend le même répertoire décoratif (fig. 6.1). Il est à noter que la traverse intermédiaire de ce soubassement est raccordée par des arasements biais. La hauteur de ce soubassement semble avoir été déterminée par celle du compartiment vitré qui le surmonte, l'ensemble des vitreries étant probablement de la même hauteur d'après les dimensions de la croisée. Les moulures de ce vantail vitré sont elles aussi très effacées, ce qui nous a contraint à les relever sur le vantail de porte. Il s'agit d'une gorge profonde adossée à un grain d'orge et raccordée au ciseau dans les angles supérieurs (plan n°3). Cette moulure était amortie sur un glacis poussé sur la traverse basse.

1 Pour une description précise du château, voir G. Meirion-Jones, M. Jones et M. Nassiet, « Le château de la Motte Glain en la Chapelle-Glain, Loire-Atlantique », dans *Congrès de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, Ancenis, 3-5 septembre 1998, p. 569-601.

2 Notre relevé a été effectué après la restauration de la tour et du châssis, celui-ci étant inaccessible auparavant.

3 La hauteur de la gâche sur le meneau correspond à la targette du vantail vitré. Les gonds ayant été reposés lors des travaux de restauration, la correspondance n'a pas pu être vérifiée. Le compartiment inférieur droit de la croisée a une largeur de 725 mm pour une hauteur de 945 mm (dimensions en feuillure) qui laisse un jeu important et peu habituel autour du vantail (larg. 687 mm, haut. 927 mm). Il est également à noter que le compartiment supérieur est plus réduit en largeur (710 mm, pour une hauteur de 550 mm). Il s'agit cependant de la fenêtre la plus adaptée du grenier et de la tour à recevoir ce vantail.

4 Nous reproduisons également sur la planche n°6 une porte avec des panneaux à plis de serviette plus élaborés. Elle est située dans la porterie édifiée peu de temps après les greniers.

Le montant du côté des gonds est plus large, mais trouve sa justification par une feuillure de maçonnerie également plus importante. Ainsi, depuis l'extérieur, la largeur visible du bâti est-elle sensiblement constante⁵. La dégradation importante du bâti révèle l'assemblage à tenon et mortaise de l'angle supérieur droit. On peut ainsi noter que le tenon ne profite pas de la surlargeur du montant droit pour assurer un meilleur maintien de l'équerrage du bâti et qu'il reste relativement court (long. 45 mm), comme bien des ouvrages de cette période. En matière de choix des bois, la sélection n'est guère rigoureuse, un des montants du vantail vitré du bas ayant un nœud particulièrement important (fig. 5.1 et 5.4).

Les volets

Le volet du haut était composé de deux ou trois ais (planches) de 19 mm d'épaisseur assemblés à joint vif, apparemment sans renfort de goujons horizontaux⁶. Les ais étant plus épais que la feuillure du vantail vitré (16 mm), ils sont légèrement amincis en rive pour les faire affleurer (plan n°4). Ils sont maintenus traditionnellement par deux barres chevillées posées en applique et sont débités sur quartier pour leur assurer une meilleure stabilité. Les deux barres ayant été restaurées, nous n'avons pas été en mesure de vérifier si leurs chevilles étaient initialement bloquées par des coins.

Le volet du bas n'a pas été conservé, mais la similitude de conception entre les deux ouvrages permet d'assurer qu'il était lui aussi composé d'ais minces assemblés par des barres chevillées (plan n°4).

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés et des volets est assurée par des pentures à charnière et des paumelles dont les platines et les pentures sont découpées et repercées de fleurs de lys⁷, leurs ajours étant rehaussés par un tissu rouge (fig. 3.4 et 4.5). Il est à noter que les fleurs de lys sur le vantail du haut sont orientées curieusement vers le bas alors qu'elles pointent bien vers le haut sur le vantail du bas. Les pentures et les platines sont fixées par des clous et des crampons pour les maintenir plus solidement (fig. 2.4). Logiquement, le système de rotation est unique pour le volet et son vantail du fait de la pierre tendre des ébrasements qui permet un entaillage des gonds à la hauteur voulue. Dans les régions de pierre dure, les organes sont dissociés pour placer les gonds dans les joints des pierres. Sans rôle dans la rotation des ouvrages ou dans leur consolidation, de fausses pentures décoratives sont ajoutées à l'extérieur des volets (fig. 4.2 et 4.4). Nous n'avons pas d'autres exemples d'une telle disposition. Elles sont ajourées comme les autres et étaient de fait les plus visibles durant la journée.

Les organes de fermeture

Ils n'ont pas été conservés, mais les traces sur le vantail et le volet du haut indiquent qu'ils fermaient par des loquets sans platine. Une photographie avant la dépose des ouvrages (fig. 3.5) montre curieusement des clenches sans bouton (fig. 2.3) à l'instar de celles que nous avons observées sur les vantaux du logis de Vendanger au Guédeniau, daté de la fin du XVe siècle (étude n°49002). Pour le vantail du bas de la croisée, les traces de l'emplacement de deux conduits indiquent une fermeture par une targette sans platine et pour le volet par un loquet également sans platine (fig. 5.2).

Les organes de consolidation

Les assemblages sont renforcés par de longs étriers aux extrémités découpées en fleur de lys et ajourées comme les pentures (fig. 2.5 et 2.6). La porte qui donne accès à cette petite pièce montre le même dispositif (fig. 6.1), mais les étriers ne sont pas ajourés du côté intérieur (fig. 6.2), invisible lorsque la porte est ouverte.

La vitrerie

Les vantaux vitrés étaient garnis de vitreries mises en plomb, sans aucun doute composées de losanges au vu de la période. Nous avons relevé les traces de vergettes et de clous dans les feuillures, mais aucune ne permet une restitution assurée du dessin des vitreries.

Datation

Bien qu'ils appartiennent à des fenêtres différentes, ces deux châssis témoignent de l'organisation de leur clôture primitive. Les fenêtres étaient ainsi constituées de châssis vitrés, totalement en partie haute et partiellement en partie basse, dont il faut noter la qualité des ouvrages de serrurerie. L'utilisation de volets à ais mince et d'une serrurerie sans platine permet généralement de dater ces ouvrages de la fin du XVe siècle ou du début du suivant. L'analyse dendrochronologique pratiquée sur les greniers et la tour d'escalier a permis de déterminer une période d'abattage probable des arbres entre 1494 et 1499⁸. Les bois de charpente étant mis en œuvre dès leur abattage, les croisées de l'escalier suivent la réalisation des bâtiments, soit la fin du XVe siècle ou le tout début du suivant.

Le château de Mortiercrolles

A son retour d'Italie, le maréchal de Gié entreprend son œuvre majeure, la construction du château du Verger à Seiches-sur-le-Loir (Maine-et-Loire), édifice novateur sur bien des points mais aujourd'hui en grande partie détruit. Parallèlement, il mène la reconstruction du château de Mortiercrolles à Saint-Quentin-les-Anges (Mayenne) où il serait né en 1453. Les travaux sont réalisés entre 1496 et 1499⁹. Nous conservons aujourd'hui heureusement un dessin très précis fait en 1924 par Gabriel Ruprich-Robert de l'un de ses châssis de fenêtre. Il était situé au premier étage de la tour d'angle est qui ferme la grande enceinte.

Le dessin très complet comprend les élévations intérieure et extérieure de la croisée, une coupe horizontale passant par le soubassement à panneaux du vantail vitré inférieur gauche puis par le volet du vantail vitré inférieur droit, ainsi que plusieurs détails de serrurerie. L'état initial des châssis et la part éventuelle de restitution effectuée par l'architecte restent inconnus. Nous avons quelques doutes sur l'existence d'une vitrerie losangée qui aurait servi de modèle et sur les raccords de moulures des traverses inférieures des vantaux vitrés du bas, mais les autres caractéristiques restent parfaitement plausibles comme nous allons le voir.

5 La largeur de la feuillure sur le meneau est de 35 mm et de 50 mm sur l'ébrasement.

6 Aucun goujon n'est visible, mais nous n'avons pas pu vérifier leur présence éventuelle entre les pentures.

7 Ce décor est souvent utilisé sur la serrurerie. Voir notamment nos études du château de Bois Orcan à Noyal-sur-Vilaine (étude n°35005) et du manoir de Couesme à Ancinnes (étude n°72005).

8 Dr M. Bridge, *La Motte Glain : results of dendrochronological investigations within the château complex*, version 08.11.02 (document communiqué par M. Pascal Prunet).

9 J.-P. Babelon, *Châteaux de France, au siècle de la Renaissance*, Paris, 1989, p. 34.

A l'appui de son dessin, l'architecte décrit quelque peu l'ouvrage en ces termes :

« Le dessin est celui de la croisée d'une tour du XVe siècle dont les quatre vantaux sont placés autour du croisement de deux meneaux de pierre. Les châssis du haut et du bas sont suspendus sur des gonds scellés dans la pierre.

Ici il n'y a pas de renflement dans le meneau vertical pour recevoir une gâche destinée aux pènes des verrous mais une gâche en fer forgé scellée dans le meneau et recevant les pènes. Les volets tiennent à de larges platines rectangulaires clouées dans le bois des montants, et aux oeils des platines des croisées.

On retrouve ici la méthode dont nous avons parlé en ce qui concerne les arrêts des moulures ; chaque planche placée entre deux autres a ses moulures poussées jusqu'au bout ; les arrêts n'existent que dans le bois recevant la butée. Les moulures n'existent qu'en haut et sur les côtés et se retournent aux angles supérieurs ; en bas il n'y a qu'un simple chanfrein avec arrêts.

La tour où se trouvent ces vantaux est une dépendance du château. La menuiserie a été traitée très simplement. Dans les autres parties du monument on aperçoit, dans les lucarnes des combles, d'autres vantaux anciens, mais ils sont inaccessibles parce que le plancher de leur étage n'existe plus. »

Comme à la Motte Glain, les quatre châssis ferment sur un remplage de pierre, mais ils le couvrent ici complètement par l'intermédiaire de feuillures pour avoir une meilleure étanchéité. Les rives des châssis sont donc quasi jointives et laissent simplement passer les gâches métalliques. Cette façon de faire est fréquente avant l'adoption des bâtis dormants et nous l'avons observée sur les vantaux de l'ancien prieuré de Daumeray, datables du premier quart du XVIe siècle (étude n°49006).

De même, les vantaux du bas sont consolidés par un soubassement à panneaux qui laisse une place limitée à la vitrerie. Elle est ici calculée pour être identique dans les quatre compartiments, à l'instar de la Motte Glain. On retrouve également des panneaux à plis de serviette, mais d'un dessin plus élaboré. La traverse intermédiaire qui relie le soubassement au compartiment vitré est également raccordée par des arasements biais. Par contre, les panneaux sont arasés au nu intérieur des vantaux, cette solution permettant un meilleur calage des bâtis. Comme l'explique l'architecte, les moulures sont arrêtées ou raccordées au ciseau pour ne pas entamer les assemblages et leur laisser toute leur solidité. Le chanfrein des traverses basses des vantaux devait plutôt être du type de celui de la Motte Glain et constituer un léger glacis pour amortir les moulures.

Les volets présentent quant à eux une différence importante avec ceux de la Motte Glain puisqu'ils adoptent des bâtis et panneaux en lieu et place des ais minces renforcés par des barres chevillées. Au vu de nos études, on peut penser que ce glissement progressif vers des bâtis ne s'opère pas avant la toute fin du XVe siècle. Nous en avons analysé un bel exemple, où les deux techniques étaient utilisées conjointement à la fin du XVe siècle, au logis de Vendanger au Guédeniau (étude n°49002). Les autres caractéristiques de ces volets sont identiques aux soubassements des vantaux vitrés.

La rotation des vantaux vitrés et des volets est assurée par des pentures à charnière dont les platines restent nues et dont seuls les abouts sont découpés et reperçés en forme de fleur de lys. La rotation de ces ouvrages présente également une différence importante avec celle de la Motte Glain puisque les targettes et les loquets employés ne sont plus fichés directement dans le bois, mais installés sur des platines découpées et reperçées, elles aussi, de fleurs de lys. Ce motif d'une demi-fleur répartie de part et d'autre d'une fleur axiale était également utilisé sur les targettes d'une croisée du manoir de Couesme à Ancinnes, datable des années 1520 (étude n°72005). Comme l'adoption progressive des bâtis sur les volets, les ouvrages de serrurerie sur platine ne semblent pas être antérieurs à l'extrême fin du XVe siècle. Les assemblages des vantaux vitrés sont renforcés par des bandes de fer découpées et reperçées. Alors qu'à la Motte Glain, elles formaient des étriers enserrant les assemblages aux deux faces, elles sont ici limitées à un simple maintien des arasements du côté intérieur. C'est le même principe qui était employé sur un des vantaux vitrés du logis de Vendanger au Guédeniau (étude n°49002).

Remerciements : à M. Lionel de Lézardière, propriétaire du château, à M. Pascal Prunet, architecte en chef des monuments historiques, pour l'indication de ces précieux témoins et la mise à disposition de sa documentation, ainsi qu'à M. Pascal Lizot de l'entreprise de menuiserie MCCC, pour son aide et l'utilisation de ses photographies.

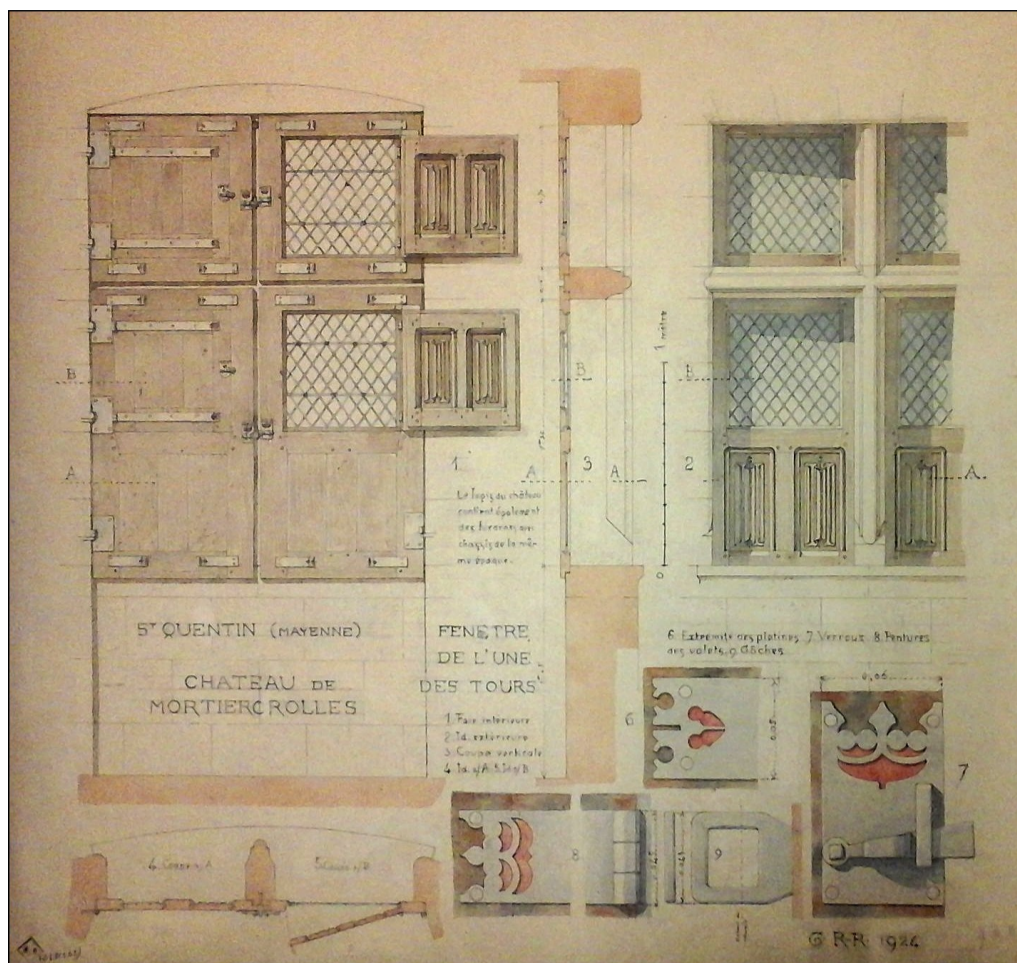


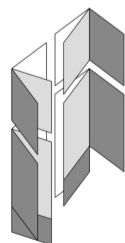
Fig. E.1. Château de Mortiercrolles. Dessin de Gabriel Ruprich-Robert (1924).

Situation



Typologie

Type 4.MM.P



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Demi-croisée (avant restauration)
- Planche n°3 : Demi-croisée
- Planche n°4 : Demi-croisée
- Planche n°5 : Croisée
- Planche n°6 : Portes A et B
- Plan n°1 : Demi-croisée / élévations intérieure et extérieure
- Plan n°2 : Croisée / élévation intérieure
- Plan n°3 : Croisée / élévation extérieure
- Plan n°4 : Demi-croisée et croisée / sections
- Plan n°5 : Demi-croisée / serrurerie

Restitution des châssis

D'une façon générale, les éléments très usés ont été rétablis selon leur section d'origine ainsi que les pentures et les étriers. Les profils des moulures du soubassement à panneaux du vantail vitré ont été relevés précisément sur la porte A qui montre le même répertoire décoratif (planche n°5). La lisibilité de l'accolade du pli de serviette de ce soubassement était encore suffisamment lisible pour être dessinée selon le modèle. Sur le plan n°4, nous avons restitué le volet présumé à ais minces du vantail vitré inférieur de la croisée.